



Démographie des médecins en Pays de la Loire Neurologues

Situation 2017 et évolution

CHIFFRES-CLÉS

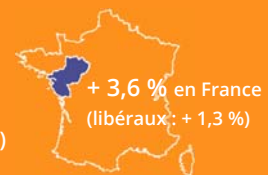


104 neurologues en Pays de la Loire

+ 1,0 %

par an depuis 2012

(- 0,9 % parmi les libéraux)



18 % âgés de moins de 35 ans



10 % âgés de 60 ans et plus

3

médecins pour 100 000 hab.
(- 28 % par rapport à la France)



62 % diplômés dans la région

41 % exercent en libéral



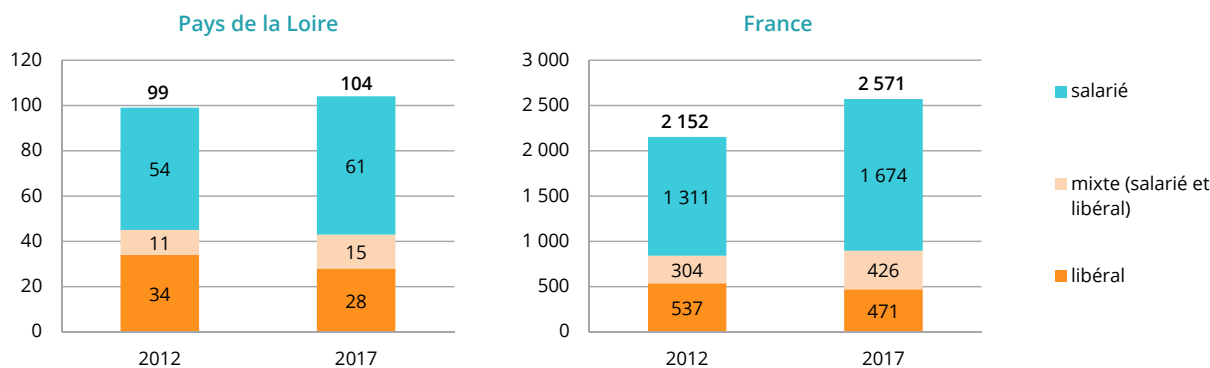
77 % des libéraux installés en cabinet de groupe ou MSP

ENSEMBLE DES NEUROLOGUES

► La région Pays de la Loire compte 104 médecins spécialistes en neurologie au 1^{er} janvier 2017. Moins de la moitié d'entre eux (41 %) exercent en libéral ou mixte (libéral et salarié) (35 % en France). Parmi ces 104 praticiens, aucun n'exerce comme remplaçant (près de 2 % en France). Au cours des cinq dernières années, le nombre de neurologues a progressé de + 1,0 % par an dans la région, beaucoup moins rapidement qu'en France (+ 3,6 %) [Fig3]. Le nombre de praticiens en libéral a diminué (- 0,9 % par an) alors qu'il a connu une progression pour l'exercice salarié (+ 2,5 %) (respectivement + 1,3 % et + 5,0 % en France).

Fig1 Effectifs et évolution du nombre de neurologues* selon leur mode d'exercice

Pays de la Loire, France (01/01/2012-2017)



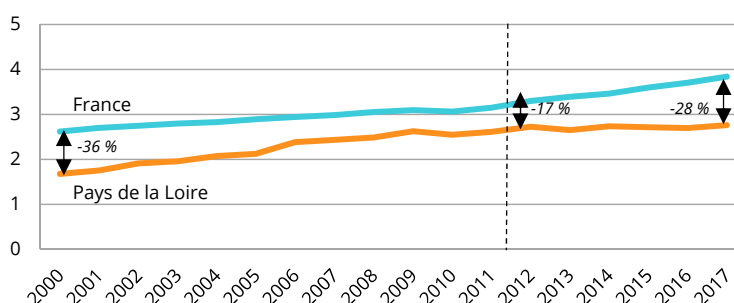
Source : RPPS (Drees) / Exploitation ORS Pays de la Loire * Y compris médecins remplaçants.

Densité

► La densité de médecins spécialistes en neurologie dans les Pays de la Loire est de 2,8 pour 100 000 habitants [Fig3]. Cette densité est inférieure de 28 % à la moyenne nationale (3,8 pour 100 000). Depuis 2012, l'écart entre la région et la France s'est accentué, en lien avec la progression de la densité de praticiens plus marquée en France qu'en région.

Fig2 Évolution de la densité* de neurologues**

Pays de la Loire, France (01/01/2000-2017)



Sources : Adeli, RPPS (Drees) / Exploitation ORS Pays de la Loire * Pour 100 000 habitants. ** Y compris médecins remplaçants.

----- Rupture de série : Adeli (2000-2011), RPPS (2012-2017).
Note de lecture : en 2000, la densité observée en Pays de la Loire est inférieure de 36 % à la moyenne nationale.

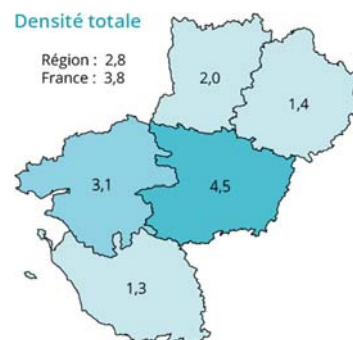
► Au sein de la région, la densité de neurologues varie fortement selon les départements. La Vendée, la Sarthe et la Mayenne présentent les densités les plus faibles (1,3 à 2,0 pour 100 000 habitants), nettement inférieures à celle observée au plan national (3,8). Par contre, le Maine-et-Loire se caractérise par une densité supérieure à la moyenne nationale, la plus élevée des départements ligériens (4,5).

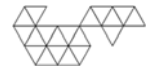
Fig3 Effectifs, densité* et évolution des neurologues par département**

Pays de la Loire, France (01/01/2012-2017)

	2017				2012/17
	Total		dont libéraux ***		
	Effectif	Densité*	Effectif	Densité*	Évolution eff. total
Loire-Atlantique	44	3,1	19	1,4	- 0,9 %
Maine-et-Loire	37	4,5	12	1,5	+ 3,6 %
Mayenne	6	2,0	2	0,7	+ 8,4 %
Sarthe	8	1,4	6	1,1	- 6,2 %
Vendée	9	1,3	4	0,6	+ 5,2 %
Pays de la Loire	104	2,8	43	1,1	+ 1,0 %
France	2 571	3,8	897	1,3	+ 3,6 %

Sources : RPPS (Drees), Insee / Exploitation ORS Pays de la Loire
* Pour 100 000 habitants. ** Y compris médecins remplaçants. *** Y compris mixte.



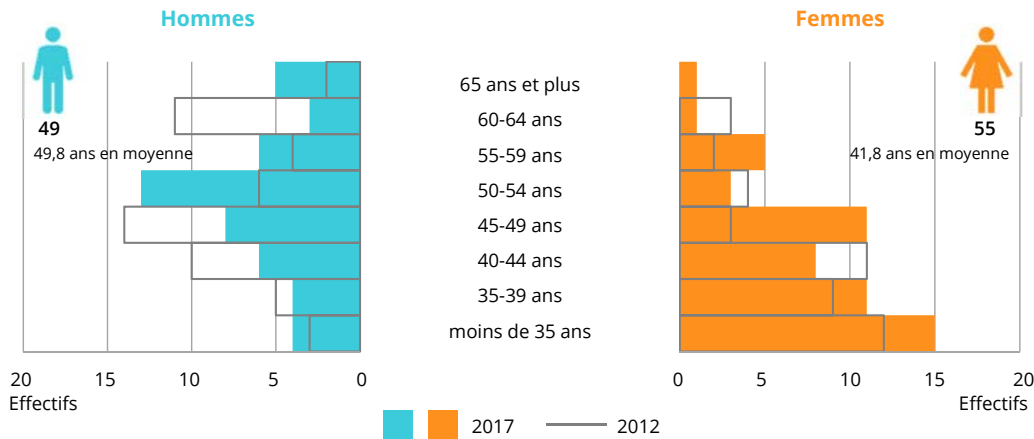


Pyramide des âges

► L'âge moyen des médecins spécialistes en neurologie s'élève à 45,5 ans en 2017 (47,3 ans en France). Cette moyenne est comparable à celle observée en 2012, mais le profil démographique de ces praticiens a fortement évolué. Les neurologues âgés de moins de 35 ans sont 1,2 fois plus nombreux en 2017 qu'en 2012. Ceux de 60 ans et plus sont moins nombreux. Ces deux groupes d'âge représentent 18 et 10 % des médecins spécialistes en neurologie en 2017 (18 et 17 % en France). En 2017, un peu plus de la moitié des praticiens sont des femmes (49 % en France), contre 44 % en 2012. Cette proportion atteint 76 % parmi les praticiens âgés de moins de 40 ans.

Fig4 Répartition des neurologues* par tranche d'âge et par sexe

Pays de la Loire, France (01/01/2012-2017)

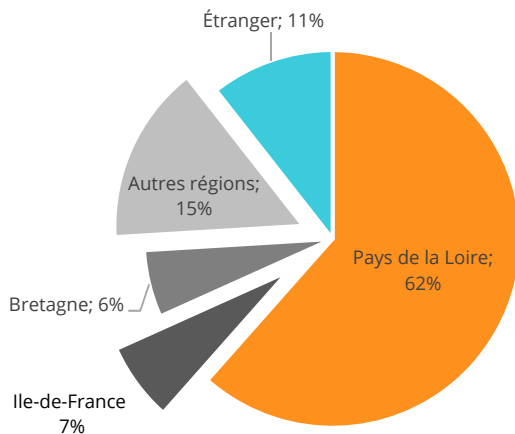


Source : RPPS (Drees) / Exploitation ORS Pays de la Loire
* Y compris médecins remplaçants.

Formation

Fig5 Répartition des neurologues* selon la région d'obtention du diplôme

Pays de la Loire (01/01/2017)



► 62 % des médecins spécialistes en neurologie exerçant en 2017 ont obtenu leur diplôme dans la région Pays de la Loire, à la faculté de Nantes (59 %) ou d'Angers. 27 % ont obtenu leur diplôme dans une autre région française. 11 % ont obtenu leur diplôme à l'étranger (15 % au plan national).

► Parmi les médecins diplômés à l'étranger, 73 % ont obtenu leur diplôme en Europe, 36 % en Roumanie (respectivement 66 et 28 % au plan national). 27 % des médecins diplômés à l'étranger sont de nationalité française (30 % au plan national).

Source : RPPS (Drees) / Exploitation ORS Pays de la Loire
* Y compris médecins remplaçants.

EXERCICE LIBÉRAL

Installation en cabinet de groupe et maison de santé pluriprofessionnelle (MSP)

► L'installation en groupe est définie dans le RPPS comme le partage, entre plusieurs professionnels de santé libéraux, de locaux et/ou de moyens. Elle peut prendre plusieurs formes juridiques (sociétés de type SCM ou SCI, contrats d'associations...) et fait l'objet d'une déclaration au Conseil de l'Ordre des médecins.

► Selon le RPPS, 77 % des neurologues libéraux sont installés en groupe (cabinet de groupe ou MSP) en 2017, soit une proportion plus élevée qu'au plan national (49 %).

Cette proportion est un peu plus importante que celle observée en moyenne parmi l'ensemble des spécialistes, hors généralistes (71 %).

Fig6 Proportion de médecins spécialistes libéraux* installés en groupe**

Pays de la Loire, France (01/01/2017)

	Pays de la Loire	France
Spécialistes en neurologie	77 %	49 %
Ensemble des spécialistes (hors généralistes)	71 %	57 %

Source : RPPS (Drees) / Exploitation ORS Pays de la Loire

* Libéraux ou mixtes, hors médecins remplaçants.

** Cabinet de groupe ou MSP.

Mode de conventionnement

► Selon les données de l'assurance maladie, fin 2016, 77 % des neurologues libéraux exercent en secteur 1, c'est-à-dire qu'ils appliquent les tarifs conventionnels de l'assurance maladie (66 % en France).

23 % des praticiens sont en secteur 2 (honoraires libres), c'est-à-dire qu'ils sont autorisés à pratiquer des dépassements d'honoraires (34 % France).

Fig7 Répartition des neurologues libéraux* selon leur mode de conventionnement

Pays de la Loire, France (31/12/2016)

	Pays de la Loire	France
Secteur 1 (tarif conventionné assurance maladie)	77 %	66 %
Secteur 2 (honoraires libres)	23 %	34 %
Secteur 3 (tarif non conventionné)	0 %	< 1 %
Total	100 %	100 %

Source : Snir (Amos) / Exploitation ORS Pays de la Loire

* Hors médecins remplaçants.

Sources de données

Il existe plusieurs sources d'information pour dénombrer les médecins : les données du Conseil national de l'Ordre des médecins (Cnom), le Répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS), les données de l'assurance maladie (Cnam).

Les effectifs de médecins peuvent varier selon la source utilisée et l'organisme qui en réalise l'exploitation, les champs d'analyse retenus n'étant pas définis de manière analogue.

L'exploitation du RPPS par la Drees correspond à une photographie au 1^{er} janvier de l'ensemble des médecins inscrits au tableau de l'Ordre, "actifs", c'est-à-dire enregistrés dans le répertoire comme étant en exercice et avec au moins une activité en cours en France. Cette définition inclut les médecins remplaçants "thésés", ainsi que les médecins qui cumulent emploi et retraite ; elle exclut les médecins temporairement sans activité. Les médecins n'ayant pas d'activité soignante (activités de recherche, de prévention...) n'ont pas d'obligation à s'inscrire à l'Ordre ; leur effectif dans le fichier du RPPS est donc sous-estimé. Les médecins sont comptabilisés au lieu de leur département d'inscription au Conseil de l'Ordre. S'ils exercent dans plusieurs lieux d'activité, ils ne sont comptés qu'une seule fois.

Les données de la Cnam (Sniiram-Amos) permettent de comptabiliser chaque année les effectifs de médecins libéraux actifs au 31 décembre, parmi ceux dont l'activité a donné lieu à remboursement par les caisses gérant l'assurance maladie. Les médecins remplaçants ne sont pas comptabilisés, leur activité étant enregistrée au nom des médecins qu'ils remplacent.

AUTRES PUBLICATIONS DE SYNTHÈSE SUR LA DÉMOGRAPHIE MÉDICALE

Médecins généralistes, Ophtalmologistes (mai 2018), Rhumatologues, Psychiatres, Cardiologues (juillet 2018).



Accès direct : www.santepaysdelaloire.com/chiffres-et-donnees-de-sante/la-sante-observee/soins-prevention-et-accompagnement

Voir aussi le site de l'ORS : www.santepaysdelaloire.com/ors

Définitions et sources : www.santepaysdelaloire.com/chiffres-et-donnees-de-sante/lexique

Auteur : ORS Pays de la Loire

Financement : Agence régionale de santé et Conseil régional des Pays de la Loire

Citation suggérée : ORS Pays de la Loire. (2018). Démographie des médecins en Pays de la Loire : neurologues. Situation 2017 et évolution. *La santé observée*. #6. 4 p.

L'ORS Pays de la Loire autorise l'utilisation et la reproduction des résultats de cette étude sous réserve de la mention des sources des données utilisées et de leur analyse par l'ORS.

ORS Pays de la Loire • Tél. 02 51 86 05 60 • accueil@orspaysdelaloire.com